Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

41me Année. 25 Avril 1915. N° 8

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : Concours pour le pont Butin, à Genève. — Les sous-marins allemands et leur rôle dans la guerre actuelle. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Sur l'application de la méthode de Walther Ritz à l'étude de l'équilibre élastique d'une plaque carrée mince, par M. Maurice Paschoud, ingénieur. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Pont Butin.

Concours pour le pont Butin, à Genève.[1]

Nous reproduisons aux pages suivantes, les principales planches des projets primés à ce concours. En attendant le rapport du jury, que nous publierons dès qu'il nous sera parvenu, nous empruntons au « Journal de Genève » un article qui orientera nos lecteurs dans l'examen des dessins que nous mettons sous leurs yeux.

L'exposition des plans présentés pour le concours d'idées du pont Butin vient de fermer ses portes. Rarement concours réunit plus de participants : plus de soixante concurrents avaient envoyé des projets. Si l'on réfléchit aux difficultés de tout genre que soulevait le problème à résoudre, on comprendra l'énorme somme de travail que représente un semblable concours et les sacrifices de temps et d'argent qu'il suppose de la part de ceux qui y ont pris part.

On peut se demander si le Département des travaux publics, du moment qu'il s'agissait d'un simple concours d'idées, n'aurait pas été mieux inspiré en simplifiant les données du programme au strict minimum et en réservant les plans détaillés pour un concours définitif dont les conditions plus précises auraient tenu compte des idées émises lors de cette première épreuve. Cela aurait évité des déboires et un travail aussi dispendieux qu'inutile à nombre de concurrents, qui, faute de base sérieuse, se sont égarés dans l'étude approfondie de projets irréalisables.

On sait que le nouveau pont doit franchir le Rhône entre les plateaux de St-Georges et d'Aïre. Il doit supporter deux tabliers superposés dont l'inférieur est destiné à une ligne de chemin de fer à deux voies normales et le supérieur à une route de 20 mètres de largeur. Le pont est prévu en maçonnerie, sauf à sa partie supérieure, qui pourra, dans les remplissages, être en béton de ciment ; cette partie supérieure, à partir du niveau des rails, sera revêtue de parements de pierre naturelle.

Ces conditions permettent la construction d'un pont qui, s'il est bien traité, aura un caractère architectural de grande allure tant par ses dimensions que par le genre de matériaux prévus, caractère qui sera accentué par le magnifique cadre naturel qui l'entoure.

Les concurrents ont présenté un grand nombre de variantes. Au point de vue de l'aspect extérieur les caractéristiques qui différencient les divers projets sont surtout le nombre des arches sur le Rhône et la manière dont ont été traités les deux tabliers superposés, qui placés à la partie supérieure du pont, forment en quelque sorte le couronnement de la construction.

[1] Voir *Bulletin technique*, 1914, page 284 et 1915, page 72.

Pour cette partie supérieure, la plupart des projets présentés ont adopté le système des arcades en plein ceintre, qui, à l'imitation du fameux pont du Gard, supportent le tablier le plus élevé en reposant directement sur l'inférieur. Une semblable solution, en traitant les deux tabliers comme faisant partie d'un même motif, permet la création d'une architecture puissante et homogène. Nous préférons ce système à celui qui prévoit ponr chaque travée deux grandes arches superposées partant de la base des piles et supportant chacune un tablier différent Ce dernier système, s'il a l'avantage de donner une impression de légèreté, a le grave inconvénient de donner aux arches superposées une apparence de gauchissement lorsqu'elles sont vues en perspective.

Quant au nombre des grandes arches prévues à travers le Rhône et desti nées à supporter les tabliers, il ressort du

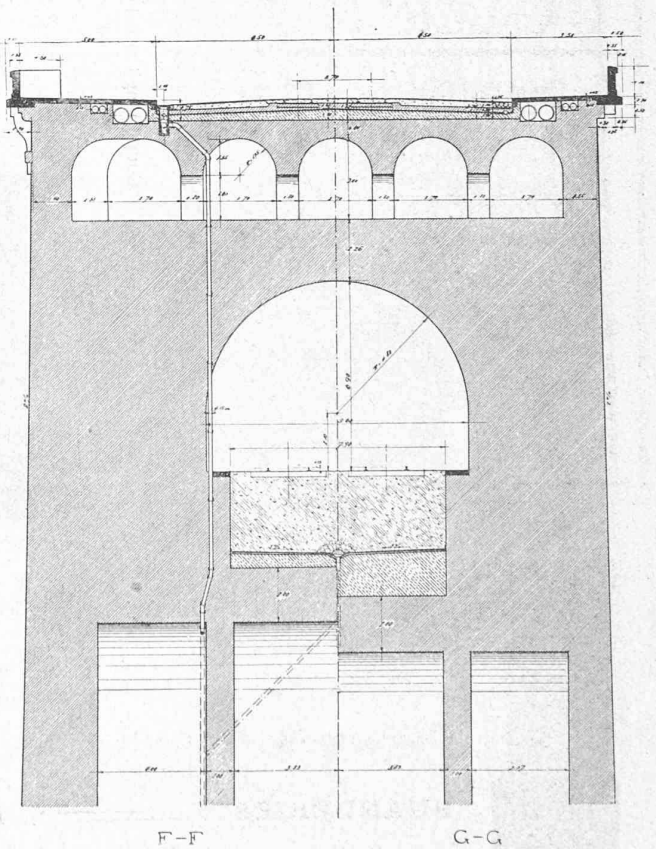

Coupes transversales. — 1 : 250.
Projet de MM. *Zublin et Wipf.*